# ASSOCIATION LES 2 COLLINES



### L'Association les 2 Collines c'est:

- DIC Chantespoir : ITEP/IME : 12-20 ans,
   SAVS, Service de suite, SASIVA
- **DITEP Rocheclaine**: ITEP: 3-14 ans
- **PCPE** Rocheclaine Chantespoir
- Institut Plein Vent : jeunes sourds et malentendants
- PCPE Plein Vent

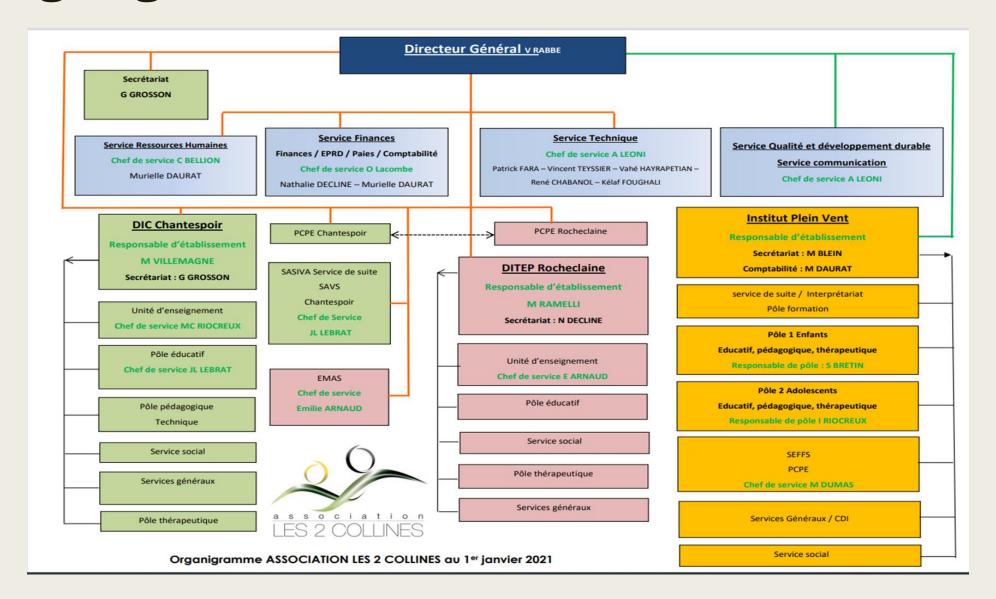
SAVS: Service d'accompagnement à la vie sociale avec notification MDPH (Logement Budget Alimentation Loisirs Santé)

Service de suite : Les 3 années après la sortie de l'établissement (Mise en stage, évaluation des compétences, élaboration projet professionnel, liens partenaires emploi Suivi formation )

SASIVA: Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

PCPE : Pôles de compétences de prestations externalisées

### Organigramme de l'association les 2 collines



### L'Histoire des 2 Collines ; des dates importantes.





### LE DIC: Dispositif de l'institut Chantespoir

Double agrément : DITEP - IME

De 12 à 20 ans



58 jeunes

30 jeunes (DI) IME

10 jeunes (TC)
DITEP

18 suivis en ambulatoire

DITEP : dispositif Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique

IME : Institut Medico-Educatif
DI : déficience intellectuelle (légère)
TC : trouble du comportement

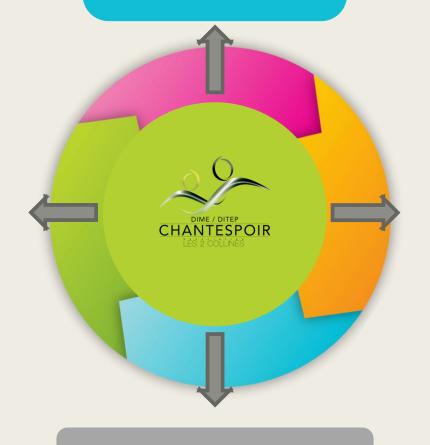
### Le pôle éducatif

3 éducateurs spécialisés 8 moniteurs éducateurs 3 unités de vie mixtes

15 jeunes par unité internes et externes

### Le pôle thérapeutique

Une infirmière 0,5 ETP Une psychologue 0,55 ETP Un psychomotricien 0,20 ETP Une orthophoniste 0,25 ETP



Le pôle social

Une assistante sociale 0,7 ETP

Le pôle pédagogique



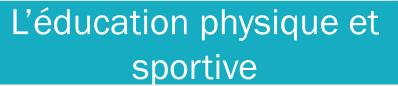
### Le pôle pédagogique





### L'enseignement scolaire

4 enseignants dont 3 spécialisés (CAPPEI) + 1 suppléant 3 ETP + 1/2 ETP



2 professeurs APA (activités physiques adaptées)

### L'enseignement technique

3 éducateurs techniques spécialisés 4 conseillères en Economie Sociale et Familiale (CESF) soit 5 temps plein et un mi-temps.

> Les différents ateliers : Un atelier horticulture et Espace Vert

Un Pôle HAS (Hygiène, Alimentation, Service) comprenant

- l'atelier lingerie
- l'atelier M.H.L (Maintenance et Entretien des Locaux)
- l'atelier cuisine et service avec un restaurant pédagogique







Etablissement pour enfants et adolescents déficients auditifs moyens, sévères ou profonds, avec ou sans troubles associés.

de 0 à 20 ans (découpage actuel sur le territoire: 6-20 ans)

70 places

35 lits d'internat de semaine ou séquentiel



#### **PCPE AGIR**

Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées Accompagner et Guider la mise en œuvre d'un projet inclusif et d'un Réseau de professionnels:

Accompagne les enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans présentant une surdité et/ou des troubles de la communication et/ou des troubles du langage, en amont d'une notification ou en direction d'usager d'autres ESMS.

3 places, 8 en file active

### Pôle enfants

Service éducatif Service pédagogique Service Thérapeutique



### Pôle Adolescents

Service éducatif Service pédagogique Service Thérapeutique

### **SSEFS**

(Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarité)
Service d'Education
Spécialisée et de soin pour enfants et adolescents déficients auditifs moyens, sévères ou profonds, avec ou sans troubles associés de 0 à 20 ans (découpage actuel sur le territoire: 6-20 ans).
38 places, 49 en file active

Service de suite : suivi 3 ans après la sortie Service interprétariat : traduction en LSF en interne et en externe Un pôle formation



### Le DITEP Rocheclaine: Dispositif ITEP

Institut
Thérapeutique
Educatif
Pédagogique

Qui forment les 3 pôles d'accompagnement



54 enfants

27 sur l'Unité d'Enseignement et/ou internat

> 27 en Ambulatoire

Chaque enfant possède son projet personnalisé et son emploi du temps en fonction de ses besoins et de ses capacités.

Chaque professionnel est référent du projet de soin d'un jeune, il est l'interlocuteur privilégié avec les partenaires médicaux.

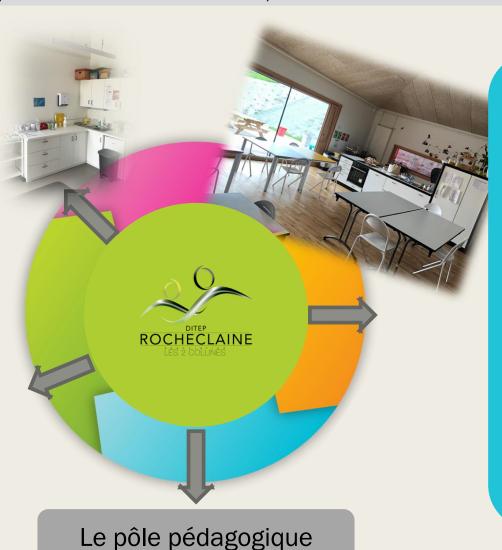
En complément de notre pôle thérapeutique nous travaillons en étroite collaboration avec les services de pédopsychiatrie et également divers partenaires en libéral comme des orthophonistes.

### Le pôle thérapeutique

Une infirmière à 0,5 ETP Un Psychologue à 0,83 ETP Un Psychomotricien à 0,50 ETP Une orthophoniste à 0,1 ETP

Le pôle social

Une assistante sociale 0,6 ETP



### Le pôle éducatif

#### Le pôle éducatif :

2 maisons de vie mixtes accueillants 54 enfants Chaque équipe éducative est composée

- 4 moniteurs éducateurs à mitemps
- 1 éducatrice spécialisée
- 1 maitresse de maison
- 1 Service Civique



Le pôle pédagogique



### **Objectifs:**

Apprendre à être un élève et un citoyen

- -Comprendre le sens de l'école
- -Trouver son parcours scolaire et professionnel adapté
- 1 Chef de service pédagogique et prof de sport adapté 12h par semaine
- 4 enseignants à temps plein
- 8 Moniteurs Educateurs à mi-temps en binôme sur les classes
- Des stagiaires et services Civiques

27 enfants dans l'Unité d'Enseignement accueillis avec diverses modalités : 7 max par classe

4 Classes: Bleue, Fuchsia, Jaune, Verte

#### 4 scolarisations différentes :

- scolarisation interne
- Scolarisation partagée entre l'UE du DITEP et une école partenaire
- Scolarisation externe : inclusion sur l'extérieur
- La classe externalisée : école du Grand Clos
- Rosa Parks (PCPE)



### Le PCPE Chantespoir et Rocheclaine

### Pôle de Compétences et Prestations Externalisées

Création en septembre 2019

#### <u>Deux axes de travail actuellement</u>:

- gestion des listes d'attente. Utilisation de l'outil Via-Trajectoire. Evaluation des besoins avec l'aide d'un document adapté. Ensuite décision d'admission si places disponibles ou partenariat avec d'autres SESSAD ou suivi PCPE si suffisant. Profil des jeunes plutôt avec TSA, Dys, Troubles psy.
- L'intervention dans les établissements scolaires pour des situations complexes de jeunes en rupture.. Comme nous travaillons sans notification pour ces interventions, une convention est signée entre le PCPE et l'établissement concerné.

### <u>L'orientation vers le</u> médico-social





- Rupture de la scolarité ordinaire
- □ Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Constitution d'un dossier auprès de la MDPH
- Projet interdisciplinaire à visée soignante
- Les DITEP ne visent pas à répondre seuls aux situations complexes. L'approche est à la fois institutionnelle et partenariale, diversifiée et modulable, évolutive et adaptable

# Les prises en charge des TCC en DITEP



### Approche thérapeutique

☐ La fonction thérapeutique est transversale aux fonctions éducatives et pédagogiques, aux acquisitions sociales et scolaires.

### Approche éducative

Le travail éducatif consiste à développer chez l'enfant sa capacité à vivre, de vivre avec les autres, à enrichir son expérience, à le libérer des entraves qui l'empêchent de grandir.

### Approche pédagogique

- Le projet pédagogique prend en compte les difficultés et réussites scolaires de l'enfant pensé dans sa globalité.
- Les objectifs sont de faire (re)découvrir le désir, le plaisir d'apprendre en réconciliant avec la classe, en éliminant les appréhensions, en partant des centres d'intérêt de l'enfant.

La mission centrale des DITEP est d'amener l'enfant à un travail d'élaboration psychique dans le but de l'accompagner dans son parcours de vie



### ÉQUIPES MOBILES D'APPUI MÉDICO-SOCIAL POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



EMAS Loire





Le partage de pratiques et d'expériences au service du parcours scolaire des élèves à besoins particuliers





### Les grands principes :

La finalité des équipes mobiles d'appui est de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap, en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté scolaire de manière souple, en s'appuyant sur les expertises et les ressources existantes dans les établissements et services médico-sociaux. Les objectifs sont ainsi de sécuriser les parcours des élèves et de constituer un soutien mobilisable pour des professionnels pour lesquels l'enjeu de formation est important sur les questions de handicap.

L'équipe mobile n'a pas vocation à remplacer des structures existantes ni à délivrer des prestations directes d'accompagnement individuel d'élèves mais vient épauler les dispositifs existants. L'équipe mobile peut ainsi relever d'organisations et fonctionnements différents.

L'ambition est de faire en sorte que l'ensemble des établissements scolaires d'une région puissent faire appel à terme à une équipe mobile d'appui médico-social à la scolarisation.

CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019 relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap

Des Emas Co-portées...
les territoires d'interventions.

La Loire découpée en 4 secteurs

Territoire Centre
IEM La Grande Terre
Association AIMCP Loire
melanie.forissier@aimcp-loire.fr

<u>Territoire Sud</u>
<u>Saint-Etienne Sud, Est, Ouest / Ondaine</u>
Association les 2 collines
emas.sainte.ondaine@chantespoir.com

Roanne **Feurs** Montbrison Saint Etienne La Ricamane Firminy Le Chambon Feugerolles

Territoire Loire Nord ADAPEI de la Loire emas.loirenord@adapei42.fr

Territoire Sud

Vallée du Gier Saint-Etienne

Nord

Fondation Chantelise

m.sackbrock@chantelise.org





Monsieur Vincent Rabbe : Directeur général

Madame Emilie Arnaud : Cheffe de service

Monsieur Christophe Giry : Educateur spécialisé, Coordinateur

Madame Carole Giannone: Psychologue







### Les équipes mobiles





Notre bureau est situé à « la fermette » sur le site Chantespoir-Rocheclaine

## EMAS Sainté-Ondaine

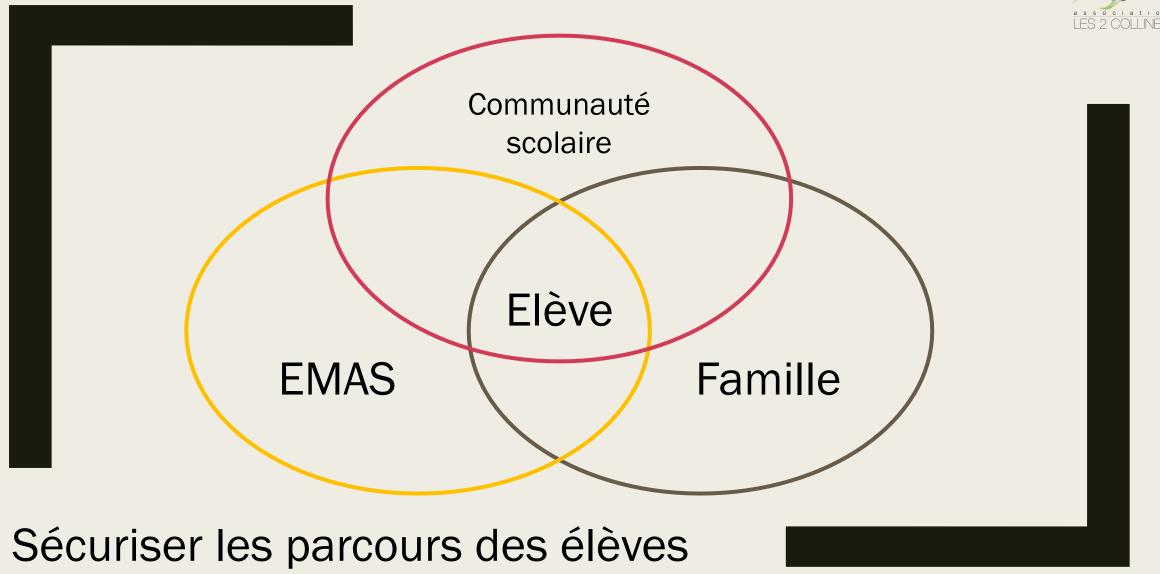


L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation est une équipe composée de professionnels du secteur médico-social qui vient en appui à la communauté scolaire des établissements publics et privés du 1er et 2nd degré afin d'apporter :

Son expertise

Les ressources nécessaires dans l'accompagnement des élèves présentant des besoins particuliers dans le cadre de leur scolarité.

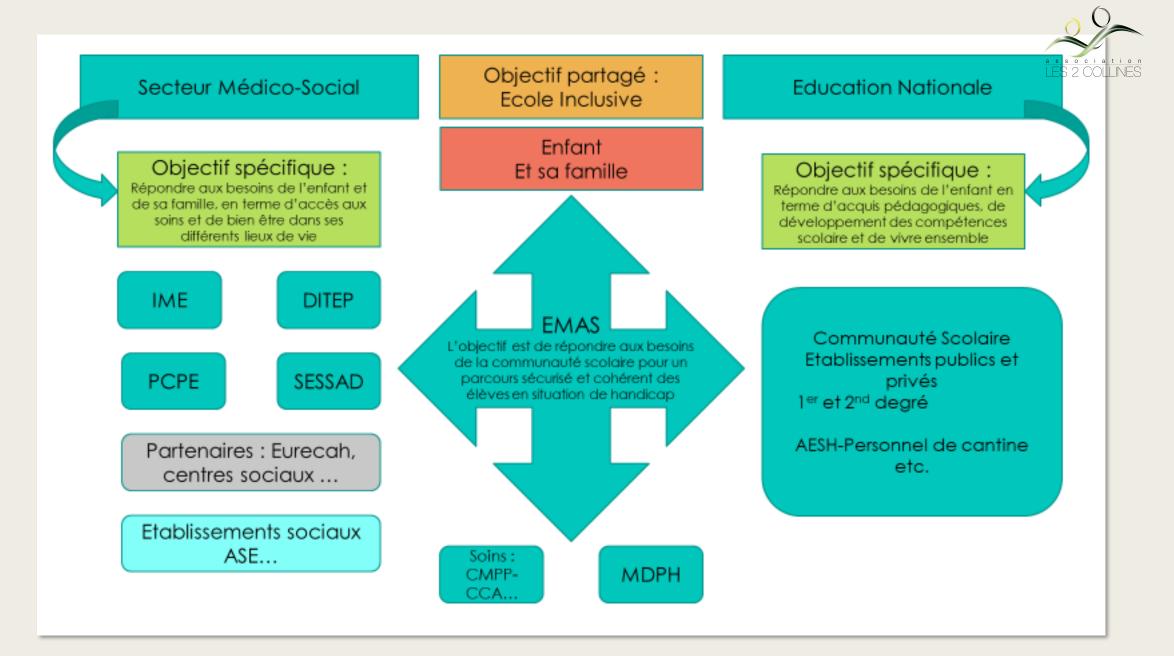








- Proposer des actions de sensibilisation.
- Aider la communauté Scolaire à gérer une situation d'élève, en apportant notamment :
  - des propositions d'aménagements personnalisés (structuration, outils, matériel, ...)
  - des indications de bilans supplémentaires
  - des préconisations et orientations de la famille vers des partenaires médico-sociaux et articulation des différents acteurs.
- Apporter des éléments d'information et d'analyse à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH si nécessaire.





### Solliciter l'EMAS

- ☐ Informer par écrit la famille de la démarche.
- ☐ Remplir le questionnaire de la demande disponible auprès du directeur ou du chef d'établissement et le transmettre soit :
- Pour les établissements publics du 1er degré :

A l'IEN pilote du Pôle Ressource

• Pour les établissements privés du 1er degré :

A la chargée de mission ASH de la DDEC

Pour les établissements du 2nd degré (publics et privés):

Le chef d'établissement après avoir réuni une équipe éducative avec si nécessaire l'aide de l'enseignant référent (ERSH) **IEN**: Inspecteur éducation nationale

ASH: adaptation scolaire et scolarisation

des élèves en situation de handicap

**DDEC** : direction départementale de

l'enseignement catholique

**ERSH**: Enseignant référent des élèves en

situation de handicap

#### Intervention de l'EMAS

L'intervention de l'EMAS sera ponctuelle et limitée dans le temps. L'EMAS ne se substitue pas aux dispositifs existants, ni à un suivi médico-social existant...

Elle débutera par :

1ère rencontre Etablissement demandeur/EMAS / famille 2ème rencontre Etablissement demandeur/EMAS

Recueil des attentes

Contrat d'intervention

Phase d'observation / analyse 1 mois

/ famille



Co-construction du plan d'action

Signature de l'avenant au contrat

Phase d'intervention Durée à définir en fonction du plan d'action

Fin d'intervention



Bilan et suivi



# Le territoire d'intervention pour l'EMAS Les 2 collines

La zone d'intervention pour l'EMAS « les 2 collines » englobe Saint-Etienne Sud, Est, Ouest, ainsi que l'Ondaine

L'ensemble du territoire représente :

147 écoles

27 collèges

26 lycées



### Activités du service :

### **Depuis son lancement**, nous avons eu:

- 3 Réunions avec Mr FUENTES (IEN ASH) et Mme TAILLANDIER (ARS, chargée du suivi des ESMS).
- Des réunions hebdomadaires avec les coordinateurs de l'EMAS Co-portée.

**Actuellement,** Le document de saisine est en évaluation jusqu'en juin. Nous avons déjà travaillé sur plusieurs sollicitations.

Un programme de formations (approche systémique / formation de formateurs)
Travail sur des documents de formations destinés à la communauté scolaire (DI, TCC).



#### A venir:

- Réunion de lancement avec l'ensemble des services de l'Education Nationale/ARS/Etablissements médico-sociaux

Jeudi 18 Mars : Réunion de présentation avec la DDEC (la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique) ; Mme Merley Vendredi 19 Mars : Réunion de présentation circonscription EST ; Mr Pichon Mardi 23 Mars : Réunion de présentation circonscription SUD ; Mr Beal Mercredi 24 Mars : Réunion de présentation circonscription OUEST ; Mme Rivier Jeudi 01 Avril : Réunion de présentation circonscription Ondaine ; Mr Bonnet : visioconférence

- Collectif EMAS France



### **Contacts**

Monsieur Vincent Rabbe : Directeur général

Madame Emilie Arnaud : Cheffe de service

Monsieur Christophe Giry : Coordinateur

Madame Carole Giannone : Psychologue

Association les 2 collines

10 Impasse Montférré

42100 Saint-Etienne

Tel: 04 77 20 03 11

Emas.sainte.ondaine@chantespoir.com

#### Le territoire d'intervention pour l'EMAS Les 2 collines

La zone d'intervention pour l'EMAS englobe Saint-Etienne Sud, Est, Ouest, ainsi que l'Ondaine

#### L'équipe mobile Saint-Etienne Ondaine



Monsieur Vincent Rabbe : Directeur général Madame Emilie Arnaud : Chef de service Monsieur Christophe Giry : Coordinateur,

Educateur spécialisé

Madame Carole Giannone : Psychologue

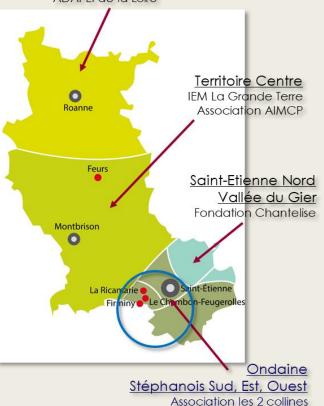
#### Contacts

Association les 2 collines 10 Impasse Montférré 42100 Saint-Etienne Tel : 04 77 20 03 11 Emas.sainte.ondaine@chantespoir.com EMAS de la Loire

EMAS de la Loire



Territoire Loire Nord
ADAPEI de la Loire



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
Laberts
Apalité
Posternit







Equipes Mobiles

d'Appui médico-social

pour la Scolarisation

des enfants en situation

de handicap

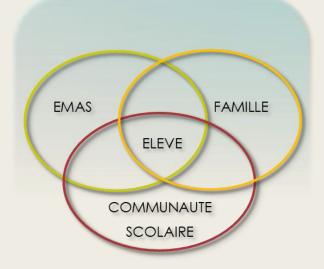
**EMAS** 



Le partage de pratiques
et d'expériences
au service du parcours scolaire
des élèves à besoins particuliers

L'Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation est une équipe composée de professionnels du secteur médico-social qui vient en appui aux Professionnels de la Communauté Scolaire des établissements publics et privés du 1er et 2nd degré afin d'apporter :

- Son expertise
- Les ressources nécessaires dans l'accompagnement des élèves présentant des besoins particuliers dans le cadre de leur scolarité.



### Nos Missions

- Proposer des actions de sensibilisation, des espaces d'analyse et de réflexions
- Aider la communauté scolaire en apportant notamment :
  - Des propositions d'aménagements personnalisés (structuration, outils, matériel, ...)
  - Des indications de bilans supplémentaires
  - L'articulation des acteurs et partenaires intervenant auprès de l'élève
- Apporter des éléments d'information et d'analyse à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH si nécessaire

### Solliciter L'EMAS

- Informer par écrit la famille de la démarche
- Remplir le questionnaire disponible auprès du chef d'établissement et le transmettre soit :
- Pour les établissements publics du 1er degré :
- \*A l'IEN du Pôle Ressource
- Pour les établissements privés du 1er degré :
- \*A la chargée de mission ASH de la DDEC
- Pour les établissements du 2nd degré et agricole :
- \*Au Chef d'établissement

#### Intervention de l'EMAS

L'intervention de l'EMAS sera ponctuelle et limitée dans le temps.



Analyse de la demande 1 ère rencontre

Etablissement scolaire/EMAS/Famille
Recueil des attentes

Contrat d'intervention co-signé

Phase d'observation / analyse

2ème rencontre

**Etablissement Scolaire/EMAS/Famille** 

Co-construction du plan d'action

Signature de l'avenant au contrat

Mise en place du plan d'action par les aidants Durée selon le plan

Evaluation du plan d'action Suivi à envisager

L'EMAS ne se substitue pas aux dispositifs existants, ni à un suivi médico-social existant.



### Document Pôle ressource

### Demande d'aide au pôle de ressource et/ou l'EMAS Circonscription de .......

#### Version 1 : (à l'essai jusqu'en Juin 2021)

#### Sollicitation EMAS

1<sup>ser</sup> degré : inspecteur de Circonscription 2<sup>nd</sup> degré : chef d'établissement Privé (1<sup>ser</sup> et 2nd degré) : Chargé de mission DDEC

#### À remplir en version numérique

EMAS Nord	EMAS Centre	EMAS Sainté Ondaine	EMAS Gier
Laëtitia Hucleux emas.loirenord@adapei 42.fr	Mélanie Forissier melanie.forissier@ai mcp-loire.fr	Christophe Giry christopheqiry@chantespoi r.com	Marie Sackbrock m.sackbrock@chantelis e.orq
Territoire Nord	Territoire Centre	Territoire Sud	Territoire Sud
Territoire Nord Roanne Est	Territoire Centre Feurs	Territoire Sud Saint-Etienne Sud	Territoire Sud Saint-Etienne Nord
Roanne Est	Feurs	Saint-Etienne Sud	Saint-Etienne Nord

#### Objet de la demande à l'EMAS :

- □ Sensibilisation au handicap, compréhension des manifestations...
- Pour quels professionnels ?
- Être aidé pour des aménagements
- ☐ Soutien dans la gestion des comportements perturbateurs
- ☐ Réflexion autour de la problématique en prenant en compte tous les acteurs et le parcours de l'élève.

#### 1er dearé :

Avez-vous fait une demande au Pôle de Ressources de votre circonscription ?

OUI : joindre la demande

NON : compléter le document et l'adresser au préalable au Pôle de Ressources (Sauf pour sensibilisations)

2<sup>nd</sup> dearé : merci de compléter le document ci-dessous

Date de la demande		Nom de l'élève	
Ecole		Prénom de l'élève	
Enseignant		Date de naissance	
		Classe	
Coordonnées de la famille			

L'élève bénéficie-t-il d'un(e)...

Année scolaire 20/21

### Merci pour votre écoute





Vincent RABBE Directeur Général

Jean-François PERRIN Président



### Questions de l'EMAS

- Comment communiquer avec toutes les écoles?
  - Réunions
  - Par mail ce.....?